

# ***LE PATROUILLEUR ALPIN***

***Bulletin officiel de l'Union des Patrouilleurs Alpins 10***





**RIVIERA  
BUSINESS  
CENTER**

**POUR LES ENTREPRENEURS ET NOUVELLES ENTREPRISES :**

Domiciliations d'entreprises.

Bureaux clé en main avec toutes les prestations de service.

Pour 1 jour, 1 semaine, 1 mois ou 1 an.

Supports administratifs & secrétariat à la carte - multilingues.

Salle de conférence pour 12 personnes.

Traductions : français - anglais - allemand.

Internet corner - ADSL.

Numérisation d'archives en formats PDF, enregistrement sur CD Rom.

Permanences téléphoniques et boîtes vocales personnalisées.

Réception & accueil visiteurs.

**Parking dans immeuble avec accès direct à la réception.**

**RIVIERA BUSINESS CENTER S.A.**

Cité-Centre, Grand'Rue 92  
1820 Montreux

Tél : 021 966 55 55

Fax : 021 966 55 69

[info@rivierabusinesscenter.ch](mailto:info@rivierabusinesscenter.ch)

[www.rivierabusinesscenter.ch](http://www.rivierabusinesscenter.ch)

**Olivier Toletti, General Manager**

# **LE PATROUILLEUR ALPIN** *No 258 – Octobre 2011*

**Bulletin officiel de l'UPA 10 - Union des Patrouilleurs Alpins, fondée en 1945  
et issue de l'ancienne brigade de montagne 10**

## **SOMMAIRE**

- 1 Mot de la présidente
- 2 Le billet du secrétaire  
Hommage à Paul Julmy
- 3 Procès-verbal de l'AG 2010
- 7 Convocation à l'AG 2011
- 8 Programme, ordre du jour, etc.
- 9 Nouveaux statuts
- 11 39<sup>e</sup> Course pédestre
- 12 Sorties des Vétérans
- 15 Noël en forêt
- 16 Vertical Trophée
- 17 Cours avalanche 2012
- 18 Concours de photos
- 19 Bulletin d'adhésion à l'UPA 10
- 21 Adresses du comité central

## **MOT DE LA PRESIDENTE**

A l'occasion de notre prochaine assemblée générale, j'aurai le plaisir de remettre le drapeau à un nouveau président. Six ans de présidence auront été une formidable expérience humaine. Que de beaux souvenirs de partage, d'amitié et de collaboration resteront gravés dans ma mémoire !

Je continuerai à animer le stand UPA 10 lors du biathlon et des Trophées du Muveran car pouvoir donner un peu de mon temps représente pour moi un enrichissement.

Je me réjouis de vous accueillir à la maison du Blé et du Pain à Echallens le samedi 19 novembre pour partager avec vous le verre de l'amitié lors de notre assemblée générale.

Jocelyne Gay



## ***Le billet du secrétaire***

**Admissions :** Nous avons le plaisir de vous signaler l'arrivée de deux nouveaux membres :

**Mani Maurice** et **Mani Robin**, Dully.

**Décès :** Nous avons accompagné, par notre présence ou en pensées, les membres suivants :

**Notre adresse postale :** UPA 10, Case postale 7648, 1002 Lausanne

**Julmy Paul**, membre fondateur, le 21 mai 2011

**Grenier Louis**, le 18 juillet 2011

Nos sincères condoléances vont aux familles de ces membres.

## **† *Hommage à Paul Julmy (1919 – 2011)***



Membre fondateur, pionnier du Trophée du Muveran, puisque un an avant la première édition, il participait à la reconnaissance du parcours, Paul Julmy a beaucoup œuvré pour l'Union. Construction de la cabane dont il fut l'intendant, partout Paul a donné de son énergie et cela toujours dans le calme et l'amabilité.

Comment l'ai-je connu ? Il était cuisinier dans un cours d'introduction pour apprentis des CFF. Il me dit, tout joyeux, en désignant mon père lors de la visite des parents : « C'est ton père ? Mais c'est un de mes bons copains de la MOB ! »

C'était là pour moi une nouvelle démonstration de la grande et forte amitié qui réunit les membres UPA. Au lendemain d'années bien tourmentées, ils ont fondé l'Union et se sont vite mis à l'ouvrage pour imaginer et réaliser leur cabane qui, depuis 1953, constitue un des fleurons des Alpes vaudoises. Ils ont mis sur pied un programme de courses étoffé avec une forte participation, cultivant ainsi les amitiés forgées pendant le service actif.

Paul Julmy était de ceux-là.

Nous lui rendons un hommage ému, ainsi qu'à sa famille.

Albert Fahrni

C'est avec une grande tristesse que j'écris ces quelques mots en souvenir de Paul Julmy, membre fondateur de l'UPA 10.

Lors de mes visites à Paul à l'EMS, j'ai eu le plaisir de lui amener « notre Patrouilleur alpin ». Je le revois encore feuilletant ce bulletin, essayant de lire quelques lignes. Je revois également ses yeux brillants de bonheur et de malice en se souvenant de « son » UPA 10. C'est ce souvenir que je garderai au plus profond de mon cœur. MERCI Paul d'avoir été un « des cent » à créer l'UPA 10.

La présidente

# **Procès-verbal de la 66<sup>e</sup> assemblée générale**

**Samedi 20 novembre 2010**  
**Salle de la Bourgeoisie de St.-Maurice**

## **1. Souhaits de bienvenue de la présidente centrale**

A 10 h 30, dans la salle de la Bourgeoisie et en présence de quarante-deux membres UPA et quatre invités, Jocelyne Gay, présidente de l'UPA 10 a le plaisir d'ouvrir la 66<sup>e</sup> assemblée générale de notre Union.

La parole est ensuite donnée à notre hôte du jour, M. Laurent Rimet, président de la Bourgeoisie de Saint-Maurice qui nous fit découvrir ce qu'est une bourgeoisie et la place qu'elle prend dans la société augaunoise.

Puis ce fut M. Pierre Marthe, général de brigade français et ancien président de l'UTM qui remercia l'UPA 10 pour l'invitation et qui se plut à relever les différents contacts qu'il a eu avec nos troupes de montagne alors qu'il était à l'école militaire de Chamonix.

Comme déjà relevé, notre Union en est à sa 65<sup>e</sup> année et notre présidente a souhaité marquer l'événement. Sur une présentation imagée notre présidente relate les divers événements :

### **Introduction du 65<sup>e</sup>**

Le samedi 20 novembre, à St-Maurice, nous avons rendu un chaleureux hommage à ces cent valeureux montagnards de la br mont 10 qui ont créé notre Union en 1945.

Trois membres fondateurs sont encore parmi nous : Jean Bridel, Aurel Vouardoux et Paul Julmy.

Je leur dédie, avec tous mes remerciements, la présentation de ce 65<sup>e</sup>.

A cette introduction suit une présentation sous forme de diaporama de ce que fut la fondation de notre Union ainsi que la présentation chronologique des différents événements qui ont ponctués notre

existence de 1948 à 1953 (voir notre site Internet : [www.upa10.ch](http://www.upa10.ch) )

## **Chronologie de l'UPA 10 de 1945 à 1953**

*Principaux événements :*

### **21 juillet 1945**

*Fondation de l'UPA 10 à l'Hôtel des Alpes, Saint-Maurice.*

*Premier comité:*

*cap Charles Reitzel, président*

*maj Roger Bonvin, vice-président*

*maj François Meytain, vice-président*

*app Marc Luy, secrétaire-caissier*

*plt Jean-Marie Gross, membre*

*app Edouard Granicher*

*cap François Jeanneret*

*app Pierre Blanc*

*app René Dick*

*plt André Bauy,*

*président du groupement Lausanne*

*plt André Roth, président du groupement*

*Valais central*

*plt André Bussien, président du groupe-*

*ment Vevey-Montreux*

*plt Jean Bridel, président du groupement*

*Zürich.*

*Parution du premier Patrouilleur Alpin.*

*Création d'une colonne de secours, dont le chef est Constant Pernet.*

*Intense activité du fonds de secours:*

*Fr. 20'000.- distribués de 1941 à 1946.*

### **1947**

*Présentation du premier fanion de l'UPA 10 conçu par Léon Beuret, président du groupement Genève.*

### **1948**

*Premier Trophée du Muveran.*

*Cagnotte constituée au groupement de Lausanne en vue de n'être pas trop fauchés au moment des courses.*

*Construction d'un refuge provisoire en pierres sèches au pied du Pacheu.*

### **1953**

*La Patrouille des Glaciers est reconnue comme une épreuve militaire nécessaire dans le cadre de notre brigade de montagne. Unanime, l'assemblée décide de*

prendre la responsabilité de l'organisation de cette épreuve si l'armée y renonçait.

Après avoir été consulté par le groupe de Bex, le comité central a admis le principe de la construction d'une cabane UPA (22 places) au col du Scex Percia (proposition de Xavier Kalt). Le guide Marlétaz, des Plans, propose de descendre de 300 mètres. Finalement, il est décidé de reconnaître l'emplacement lors d'une sortie UPA.

Choix de l'emplacement de la cabane de Plan-Névé. Etablissement des plans définitifs par l'architecte UPA Marcel Jaton.

L'assemblée générale parle du « Rallye des Glaciers », épreuve censée remplacer la patrouille de même nom...

Premiers transports de matériel pour la construction de la cabane.

Mise en place du téléphérique en deux tronçons Pont-de-Nant (La Glacière) - Les Outans - Plan-Névé.

Inauguration de la cabane.

Après les applaudissements qui ponctuent cette présentation, Jocelyne Gay a le plaisir de remettre l'insigne or à Jean Bridel.

Avant d'entamer l'ordre du jour, la présidente donne lecture des membres disparus au cours de l'exercice 2010 :

Rivier Jean-Louis

Willi André

Burnier Edmond

Tzaud Jean-Pierre

Pellaud Etienne

L'assemblée se lève pour observer une minute de silence.

La présidente adresse également ses condoléances à tous les membres qui ont perdu un de leurs proches pendant cette année et ses vœux de prompt rétablissement aux membres ou à leur famille malades ou accidentés.

## **2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2009**

Le procès verbal de la 65<sup>e</sup> assemblée générale est paru dans le Patrouilleur

avec la convocation à l'assemblée générale. Il est mis en discussion.

Il n'y a pas de remarque. Le PV est ainsi adopté.

## **3. Réception des nouveaux membres**

Sont cités comme nouveaux membres, les personnes suivantes :

BONGNI ALBUS Sandrine, Bretigny

MEICHTRY Yvan, Le Vaud

GERBER Martine, Les Posses

PERNET Gérard, Crassier

DE RIEDMATTEN Astrid, Bex

A toutes et à tous, la présidente souhaite la bienvenue et espère qu'ils trouveront beaucoup de satisfactions au sein de notre Union. Les nouveaux membres présents sont chaleureusement applaudis par l'assemblée.

## **4. Rapports de gestion**

Ils ont paru dans le Patrouilleur No 257

## **5. Adoption des rapports de gestion**

Les rapports présentés au point 4 de l'ordre du jour sont adoptés en bloc.

## **6. Rapport du caissier central**

Olivier Toletti étant absent ce jour, c'est Alain Werly qui présente les comptes. Il nous les commente et nous livre le rapport d'Olivier :

Remerciements à tous les membres qui ont payé promptement leur cotisation. A ceux qui ont contribué à l'équilibre de la caisse centrale en versant des dons pour un montant total de 1'435.- et aux annonceurs qui ont mis des publicités dans le Patrouilleur alpin. Je tiens à préciser que les dons sont toujours les bienvenus et que nos membres en activité professionnelle ont toujours la possibilité de faire de la publicité dans le Patrouilleur alpin. Merci de ne pas l'oublier !

Regrets de constater que quatre membres n'ont pas encore répondu aux rappels de cotisation. 2010 a été une année particulière pour l'encaissement des cotisations: par le biais d'un « bug » électronique, le caissier ne s'est pas rendu

compte d'un nombre non négligeable d'encaissements de cotisations, plus particulièrement pendant les deux dernières semaines du mois de mars. Pour résultat, des rappels non justifiés ont été envoyés à certains de nos membres, bien que ceux-ci s'étaient acquittés de leurs cotisations. Découvrant l'erreur, le caissier a rapidement envoyé une lettre explicative et d'excuses aux membres concernés. Il tient à réitérer tous ses regrets pour le désagrément causé et confirme que tous les frais engendrés par cette erreur ont été pris à sa charge.

Caisse Centrale - Trophées - Cabane

- Les comptes de la Caisse Centrale bouclent avec un bénéfice de 1'594.75

- Les Trophées avec une perte de 20'370.50

- La Cabane avec un bénéfice de 971.93

Comme vous pouvez le constater, le résultat de la caisse centrale est sain et démontre un contrôle non négligeable des charges.

La situation financière de l'UPA 10 est bonne avec un bilan consolidé présentant des actifs pour un montant de 259'358.85

## **7. Rapport des vérificateurs des comptes**

Le rapport des vérificateurs est lu par Jean-Pierre Favre.

*Madame la Présidente, Mesdames,*

*Messieurs, chers Amis Patrouilleurs,*

*La commission de vérification des comptes s'est réunie le mardi 19 octobre 2010 pour procéder à l'examen des comptabilités de la caisse centrale, de la cabane de Plan-Névé et des Trophées du Muveran pour l'exercice 2009-2010, bouclé au 30 septembre 2010.*

*Les pièces comptables ont été vérifiées par sondage et correspondent aux documents fournis. Les comptes sont parfaitement présentés. Les soldes en compte des banques et ccp correspondent aux postes figurant aux bilans.*

*Les pièces comptables ont été vérifiées par sondage et correspondent aux documents fournis. Les comptes sont parfaitement présentés. Les soldes en compte des banques et ccp correspondent aux postes figurant aux bilans.*

*Les pièces comptables ont été vérifiées par sondage et correspondent aux documents fournis. Les comptes sont parfaitement présentés. Les soldes en compte des banques et ccp correspondent aux postes figurant aux bilans.*

*Les pièces comptables ont été vérifiées par sondage et correspondent aux documents fournis. Les comptes sont parfaitement présentés. Les soldes en compte des banques et ccp correspondent aux postes figurant aux bilans.*

*Les pièces comptables ont été vérifiées par sondage et correspondent aux documents fournis. Les comptes sont parfaitement présentés. Les soldes en compte des banques et ccp correspondent aux postes figurant aux bilans.*

*Les pièces comptables ont été vérifiées par sondage et correspondent aux documents fournis. Les comptes sont parfaitement présentés. Les soldes en compte des banques et ccp correspondent aux postes figurant aux bilans.*

*Les pièces comptables ont été vérifiées par sondage et correspondent aux documents fournis. Les comptes sont parfaitement présentés. Les soldes en compte des banques et ccp correspondent aux postes figurant aux bilans.*

## **Trophées :**

Comme l'an passé, nous avons constaté un certain nombre de factures d'annonceurs en souffrance. De plus, il n'est pas du tout correct que ces factures impayées soient comptabilisées sous « Débiteurs douteux ». Débiteurs douteux veut dire que l'on s'attend à ne pas être payé. Or, ce n'est pas nécessairement le cas. En effet, le dernier paiement que l'on peut considérer comme normal a été effectué le 6 mai. Depuis, nous n'avons pas trouvé trace de rappels écrits et les encaissements réalisés se sont faits par contact personnel de Sylvain depuis septembre.

Comme nous l'avions déjà dit, il est impératif qu'il y ait un meilleur suivi des factures des annonceurs.

A la décharge du caissier, nous savons que la caisse des Trophées est un gros morceau, un très gros morceau.

Nous remercions Sylvain de nous avoir présenté les comptes en l'absence du caissier.

## **Caisse centrale :**

La Caisse Centrale est la plus petite de nos caisses.

C'est par contre celle qui cause le plus de problème par sa tenue.

Comme l'an passé, par erreur, par manque de contrôle, des rappels ont été envoyés pour des cotisations en retard alors que celles-ci avaient été payées. Cela a amené des réactions parfois vives que la lettre d'excuse n'a pas toujours suffi à effacer.

On relèvera également que la facture du site Web, n'a pas été contre facturée au Biathlon et à la Course Pédestre mais qu'elle a été prise intégralement en charge par la Caisse Centrale. La rectification se fera sur le prochain exercice.

Malgré nos remarques nous tenons à remercier les caissiers pour le travail fourni.

Nous tenons à rappeler que les vérificateurs se prononcent uniquement sur la réalité des comptes mais que c'est au comité d'exiger, ou de renoncer, aux mesures qu'ils proposent.

*Au vu de ce qui précède nous vous invitons à approuver les comptes tels que présentés, à donner décharge aux trésoriers respectifs ainsi qu'aux vérificateurs.*

*Fait à Lausanne le 2 novembre 2010*

*Jean-Pierre Favre et Gilbert Locher*

Personne ne demandant la parole, les comptes sont approuvés.

## **8. Budget et cotisation 2011**

Le budget 2011 est commenté par le secrétaire. Ce budget présente un excédent de recettes de 195.-.

Il n'y a pas de questions.

Il est adopté, de même que le montant de la cotisation qui se maintient à 45.-

## **9. Elections**

En préambule, notre présidente annonce le départ d'Olivier Toletti et de Sébastien Michel du comité central. Par quelques mots, elle remercie ces deux collègues pour leur engagement au sein de notre Union.

Sur proposition de la présidente, l'assemblée est d'accord de réélire le comité pour une année uniquement, ceci en dérogation à nos statuts actuels. En effet, une révision de nos statuts est à l'étude et sera présentée lors de l'AG 2011.

L'assemblée élit en bloc :

Jocelyne Gay, Sylvain Fame, Alain Werly, Gilbert Gonet, Guy-John Pasche, Pierre-André Jaunin, Eric Charlet.

Pour remplacer le caissier démissionnaire, l'assemblée élit Anne-Catherine Monod-Claudet à ce poste, par applaudissements.

Afin de présider aux destinées de notre Union, et ceci conformément aux statuts, l'assemblée, sur proposition de Jean Bridel (doyen de nos membres), désigne Jocelyne Gay à la fonction de présidente.

Vérificateurs des comptes : Jean-Pierre Favre a terminé son mandat. Gilbert Locher est désigné président et Pierre Tzaud devient membre. L'assemblée élit, comme suppléant, Patrick Millet, qui, accepte cette élection.

## **10. Démissions - radiations**

La présidente communique à l'assemblée les démissionnaires de l'année

Berger Jean-Marc

Cosetto Bernard

Filliez Johann

Vaudroz René

Il n'y a pas de radiation.

## **11. Activités 2011**

La présidente donne la liste des activités prévues pour l'année 2011. Le programme complet paraîtra dans le premier Patrouilleur alpin de l'année prochaine.

Les responsables des différents secteurs donnent quelques informations complémentaires.

Notre présidente rappelle le Noël UPA 1 et UPA 10 en décembre prochain.

## **12. Proposition individuelles et divers**

Aucune proposition individuelle n'est parvenue au comité.

La présidente profite de cet instant pour donner quelques cadeaux et, oh surprise, en recevoir également un. Un grand merci est également adressé, sous forme de cadeaux, aux « dames » de l'UPA 10.

Philippe Bonnet, pour les organisateurs des Trophées du Muveran rappelle l'importance de l'infrastructure mise en place aux Plans-sur-Bex et invite les membres UPA qui ne peuvent plus se déplacer dans le terrain à venir donner un coup de main à la base.

Guy-John Pasche, en tant que président de la commission de cabane, tient à remercier Marguerite et Claude Cache-maille pour leur gardiennage de fin de saison durant sept ans. Un cadeau leur est remis.

Des remerciements sont également adressés au gardien titulaire, Pierre Savary, sur lequel nous comptons pour l'avenir.

Pierre Deladoey s'interroge sur la localisation du fanion du groupe Bex-Bas Valais. Une recherche sera effectuée. (Note

*du secrétaire : après l'assemblée le fanion a été retrouvé ; il est dans les archives tenues par Georges Despraz.)*

Nos invités ont ensuite la parole.

Ivo Burgener, commandant de la PDG, remercie l'UPA 10 pour l'invitation. Il nous donne quelques informations sur le déroulement de la PDG 2010 qui fut une belle édition. Quant à l'avenir, l'édition 2012 est d'ores et déjà confirmée. Pour 2014 et 2016 la baisse des effectifs militaires risquent d'apporter quelques difficultés supplémentaires mais la position actuelle de nos dirigeants militaires est positive.

Jacques-Antoine Diserens, président de l'UPA 1 et de l'USPA s'exprime ensuite et apporte au nom de l'USPA les félicitations à notre Union qui fête ses 65 ans. Une médaille d'honneur USPA est remise à la présidente.

En fin d'assemblée Jocelyne Gay donne quelques informations sur la suite de la journée.

Comme plus personne ne demande la parole et que l'ordre du jour est épuisé, la présidente peut clore cette 65<sup>e</sup> assemblée générale. Il est 11h50.

La présidente : Jocelyne GAY

Le secrétaire : Alain WERLY

## ***Convocation à la 67<sup>e</sup> assemblée générale Samedi 19 novembre 2011***



# ***Echallens***



## ***Ordre du jour***

1. Souhails de bienvenue
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2010  
(dans le présent Patrouilleur alpin, les rapports d'activités ont paru dans les Patrouilleur alpin no 255 et 256)
3. Réception des nouveaux membres
4. Rapports de gestion
  - du président des vétérans
  - du président du ski-club UPA 10
  - du président de la cabane
  - du président des Trophées du Muveran
  - du rédacteur du Patrouilleur alpin
  - de la présidente centrale
5. Adoption des rapports de gestion
6. Comptes 2011
7. Rapport des vérificateurs des comptes
8. Budget et cotisation 2012
9. Modifications des statuts
10. Elections :
  - du comité central
  - des vérificateurs des comptes.
11. Démissions – Radiations
12. Activités 2012
13. Divers et propositions individuelles  
( pour être traitées à l'assemblée générale, ces dernières doivent être formulées par écrit auprès de la présidente centrale jusqu'au lundi 14 novembre 2011).

## ***Modifications des statuts***

Les statuts de l'UPA 10, établis le 21 juillet 1945 à St-Maurice, ont été modifiés plusieurs fois à savoir en 1977, 1980 et en 1990.

Les dernières modifications ont été faites à l'assemblée extraordinaire de Lausanne, le 20 mai 1994.

Le projet des nouveaux statuts peut être consulté sur notre site [www.upa10.ch/statuts](http://www.upa10.ch/statuts)

Ceux qui le désirent peuvent le recevoir par courrier, sur demande au secrétaire central Alain Werly.



# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2011

## Inscription

(à renvoyer avant le vendredi 11 novembre 2011 à :

**UPA 10, case postale 7648, 1002 Lausanne)**

(cette formule peut aussi être envoyée au secrétaire par mail :

[awerly@chavannes.ch](mailto:awerly@chavannes.ch) ou par fax au 021.633.33.68 )

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Domicile : .....

Courriel : .....

- Je participerai à l'assemblée générale ordinaire du samedi 19 novembre 2011 à Echallens.
- Je me déplace  en voiture.  
 en train.
- Je serai présent au repas de midi et  
 je serai accompagné-e de ..... personne(s).
- Je ne participe pas à l'assemblée et vous prie de m'en excuser.

***(Cocher la ou les cases correspondant à vos désirs)***

Remarques : .....

.....

.....

.....

.....

Date : ..... Signature : .....

## Course pédestre Les Plans – Cabane de Plan-Névé



Au matin du dimanche 24 juillet, jour de la 39<sup>e</sup> édition de la course pédestre "Les Plans - Plan-Névé", nous nous sommes réveillées avec la neige à l'horizon et la pluie était de la partie aux Plans. Heureusement, elle a cessé à 7h30 et le ciel c'est dégagé petit à petit.



Départ à 9h devant l'Espace Nature des Plans s/Bex avec une température de 6° pour effectuer les 6,4 km et un dénivelé de 1190 m.

Quelques passages boueux nous attendaient au Richard et au Veuvale, mais nous n'étions pas au bout de nos peines puisque la neige nous attendait à 1800

m. Le terrain était un peu glissant mais tout à fait praticable.



Arrivée à Plan-Névé à 2262 m avec un rayon de soleil, une température de 1° et 8 cm de neige fraîche. Pour la petite histoire il faisait plus frais que lors des Trophées du Muveran au mois de mars.

La descente était plus glissante et les participants ont du faire preuve d'adresse et d'agilité mais cela dans la bonne humeur et sous le regard amusé d'un chamois qui n'éprouvait pas les mêmes difficultés.

Un chaleureux MERCI, pour tout le travail de préparation du parcours, lors des inscriptions, lors des ravitaillements, pour l'accueil chaleureux à la cabane et ainsi que lors de la distribution des prix à Gilbert Gonet et à toute sa fantastique équipe de bénévoles : Christian, Joanne, Chantal, Jean-Jacques, Catherine, Raymond, Gilbert L., Graziella, Alain, Jean-Bernard, Philippe, Ralph, Flavia, Sandrine, Guillaume, Fanny, Jean-Philippe, Valérie, Pascal, Théo, Monique, Jean-Louis, Martial, Daniel, Janine et Jocelyne.

A l'année prochaine pour la 40<sup>e</sup> édition qui se déroulera le dimanche 22 juillet 2012.

Véronique et Laurence Mazzucco  
[http://www.cOURSE-pedestre-plan-neve.ch/compte\\_rendu.php](http://www.cOURSE-pedestre-plan-neve.ch/compte_rendu.php)

**Photos :** toute la famille Mazzucco (Laurence, Véronique et Jean-François) a participé à la course. Bravo !



### Sur le sentier des sculptures, le 9 juin 2011

*« Le moins que l'on puisse demander à une sculpture, c'est qu'elle ne bouge pas ! »*

*Salvadore Dali*

Oui, elles sont bien immobiles, les sculptures à la tronçonneuse du sentier, créé en 1998 à Sorens, en dessus du pittoresque lac de Gruyère, mais certaines d'entre elles semblent pourtant bien vivantes. Ce renard aux aguets surveillant sa future proie, ces deux chevreuils se regardant dans les broussailles, cet écureuil grignotant sa noisette, le nain « Joyeux » souriant à « Titeuf », ces deux marmottes en pleine conversation, ce pivert dont le tac-tac dérange le hibou dans son sommeil, l'armailli qui descend de son alpage...

Ce ne sont là que quelques-unes parmi les 150 œuvres qu'une belle promenade dans une forêt enchantée nous a fait découvrir les talents de bûcherons sculpteurs, venus de différents horizons. Et le sentier des sculptures continue d'évoluer,

de nouvelles créations voient le jour chaque année.

Une fois de plus Pierre-André Jaunin a su joindre une touche culturelle inédite à notre traditionnelle toujours belle journée de rencontre. Les autres ingrédients indispensables n'ont pas manqué : temps clément, belle nature, marche au gré des participants, apéritif près d'un beau refuge forestier (merci à Georges Despraz pour le succulent gâteau de Payerne) et, grand classique, le rôti de porc, gratin, légumes, précédé d'un feuilleté aux bolets et chanterelles, suivi d'une belle coupe aux trois sorbets.

Dans son laïus de circonstance, notre président a dû malheureusement évoquer le souvenir de quatre membres disparus :

Etienne Pellaud, Jean-Louis Gilliéron, Jean-Claude Bétemps et Paul Julmy, membre fondateur.

Toutefois, nous avons eu la plaisir d'accueillir un nouveau vétérans. Bienvenue à Daniel Herren et à son épouse ! Au moment du café, les conversations allè-

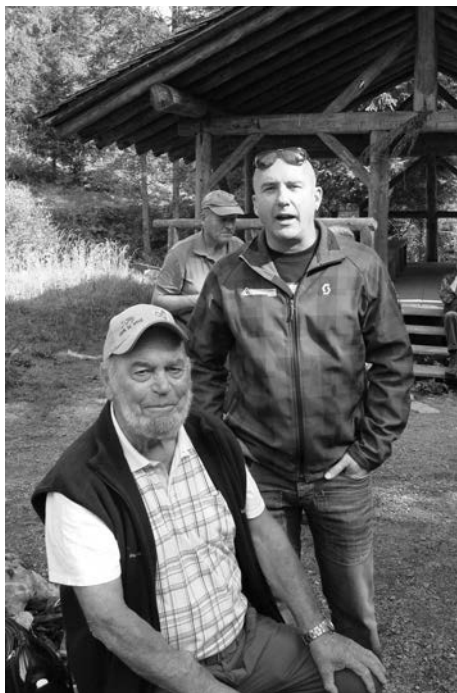
rent bon train, comme il se doit. On put se réjouir de la participation de Jean Bridel, dernier membre fondateur avec Aurel Vouardoux et rappeler que le doyen de l'UPA 10, Louis Grenier (1912) fêtera l'an prochain un anniversaire pour le moins particulier.

Albert Fahmi

### **Sur le chemin des ponts, le 8 septembre**

*Sortie : Action de sortir de chez soi pour faire quelque chose, se divertir.*

*Petit-Larousse ?*



C'est bien cela qu'ont fait les vingt-cinq participants sous la toujours efficace organisation de Pierre-André Jaunin. Avec l'impressionnant soutien logistique de la famille Kruppenacher, où elle a de fortes racines, c'est à Morgins que l'équipe s'est mise en route pour la belle sortie que je vais vous conter :

Le chemin des ponts est le nom de la promenade bucolique qui va de Morgins

(1383m) à l'alpage de La Tovassière (1689m). Trente-deux ponts de bois font louvoyer le sentier de part et d'autre de la Vièze. Cette rivière a ceci de particulier qu'elle ne connaît pratiquement pas d'étiage. Son parfois tonitruant débit nous l'a montré par les nombreux sauts et rebonds qui jalonnent son parcours se faufilant dans la sérénité des bois.

Au lieu-dit l'Ancienne Plage, l'endroit où se baignaient les hôtes de la station au début du tourisme, un arrêt nous est proposé pour une pause pas ordinaire. En effet, Riquet et Liliane, ainsi que leurs enfants Blaise et Inès nous ont organisé des « dix-heures » de sorte. Un ami de la famille, Jean-Noël Mermet, était aussi de la partie et nous gratifia d'une dégustation des meilleurs crus des Fils Mayes à Riddes. Un Pinot noir fruité, une Syrah opulente, un Cornalin coquin, un Œil de perdrix friand, un Fendant divin, un Johannisberg onctueux se succédèrent avant un Paien (chrétien ?) pour fermer le cortège.

Mais la perspective suivante, celle d'un bon repas, nous motive tous pour continuer notre mouvement, tout ou partie à pied, suivant la forme de chacun. Vers midi trente, nous sommes réunis sur la terrasse de La Tovassière où nous nous réjouissons de la belle journée et du beau panorama dominé par la Pointe de l'Au, la Pointe de Chésery et la Tête du Géant.

C'est alors que Jacqueline, la patronne, nous prie de passer à table. C'est encore une merveille que de voir l'intérieur du chalet si bien aménagé avec le cachet rustique qui convient à l'endroit. On s'y sent bien car c'est une ambiance qui rappelle des souvenirs aux valeureux Patrouilleurs.

C'est aussi le moment d'évoquer la mémoire de Louis Grenier qui aurait eu 100 ans en août 2012. Louis, tu n'es plus là pour faire les photos...

Le rôti à la broche une fois savouré, c'est la tarte aux framboises ou aux pruneaux

qui ravit nos papilles. Ensuite, les courageux accompagnent leur café d'une gentiane maison, suscitant les commentaires habituels sur les effets secondaires du breuvage...



Il est temps bientôt de redescendre. Par le même chemin cette fois, mais avec le même plaisir de vagabonder dans ce vallon que beaucoup ne connaissent pas.

Un grand merci à tous les artisans de cette belle journée ! Dans La guerre des boutons, de nouveau à la mode ces temps-ci, le petit Gibus dit « si j'aurais su, j'aurais pas v'nu ». Nous, nous avons su que la sortie vaudrait la peine et nous sommes venus car, comme Horace :

*Celui qui ajourne le moment de bien vivre attend que la rivière ait fini de couler...*

Albert Fahrni





# Noël en forêt



**Samedi 10 décembre 2011 dès 17h**

La fête aura lieu au Refuge de **Riond-Bosson de Villars-Tiercelin**.  
un plan de situation et d'accès au refuge sera envoyé aux inscrits

Comme nous avons prévu de passer un peu de temps à l'extérieur, nous vous recommandons de vous munir d'habits chauds et de bonnes chaussures. Une lampe de poche se révélerait être de bon conseil.

Nous terminerons la soirée par **un repas canadien**. Il n'est pas nécessaire de prendre ses couverts !

Nous vous prions de vous inscrire soit au moyen du bulletin ci-dessous **jusqu'au 2 décembre** auprès de Jocelyne Gay, ch. du Soleil 4, 1110 Morges, soit par tél au 021 801 77 75, soit par e-mail : [jocelyne.gay@bluewin.ch](mailto:jocelyne.gay@bluewin.ch)

---

## Bulletin d'inscription pour le Noël en forêt 2011

Nom :

Prénom :

Adresse :

NPA, Localité :

Téléphone :

Participera au Noël et sera accompagné de :

Adultes :

Enfants :

Prénom et âge :

Prénom et âge :

Prénom et âge :

## ***Vertical Trophée – 7 janvier 2012***



Notre saison de ski-alpinisme débutera le 7 janvier 2012 par notre 5<sup>e</sup> édition du Vertical Trophée à Gryon-Barboteuse.

Pour mémoire, le Championnat Suisse de Vertical est une course sur une seule montée avec départ sur la place de Gryon et arrivée à la Croix des Chaux, 804 m en dénivelé positif pour 4,2 km de distance en ce qui concerne le parcours A, d'une part. D'autre part, pour les juniors filles et garçons, un parcours B, plus court, avec un départ plus haut avec 3,5 km et 694 m de dénivelé, et enfin un parcours C pour nos plus jeunes, la catégorie cadet, avec 2,42 km pour 500 m de dénivelé positif.

Je vous invite, pour de plus amples informations, à visiter notre site Web : [www.verticaltrophee.ch](http://www.verticaltrophee.ch).

Dans l'attente de vous retrouver en ce premier samedi de la nouvelle année 2012, je vous souhaite à tous un très bon début de saison et beaucoup de neige !

Sylvain Fame  
Président du comité  
d'organisation

## **Cours avalanches UPA 10 – 8 janvier 2012**



### **Sensibilisation au danger d'avalanches**

Comme ces dernières années, nous vous proposons à nouveau une journée de "Sensibilisation au danger d'avalanches" qui se déroulera le

**dimanche 8 janvier 2012**

de 8h à 17h environ  
au col des Mosses et alentours...

Une première partie théorique en salle sera suivie d'une partie pratique dans le terrain : Recherche DVA, scénario d'accident, etc.

Le programme détaillé sera envoyé directement par courriel aux personnes intéressées soit, celles qui ont déjà participé ces dernières années ou celles qui s'annonceront par courriel, téléphone, fax ou SMS au responsable ci-dessous.

UPA 10 - Gilbert Gonet, Déserte 10, 1023 Crissier  
Tél. et fax privé 021 635 33 25 Mobile : 078 765 24 49  
Courriel : [gilbert.gonet@vd.ch](mailto:gilbert.gonet@vd.ch)

## ***Concours de photos***

Notre présidente désire remettre sur pied notre concours de photos. Après avoir hésité de demander quelle était le nom de la montagne illustrant la couverture, elle a préféré mettre à l'épreuve notre sagacité en découvrant quel était le glacier ci-dessous :



Les réponses sont à envoyer à Jocelyne Gay, chemin du Soleil 4, 1110 Morges

# AUBERT SPORT

SKI ALPIN

SKI DE FOND

SKI DE  
RANDONNÉE



SNOWBOARD

MONTAGNE

ESCALADE

RAQUETTES  
A NEIGE

LAUSANNE

PONTAISE 30

TÉL. 021 646 92 52



## L'Union des Patrouilleurs Alps 10 c'est :

- Le Trophée du Muveran, épreuve de ski-alpinisme disputée par équipe de deux ou trois équipiers. Une "classique internationale", préparée et soutenue grâce au dévouement des membres UPA 10.
- La Cabane de Plan-Névé, située au pied du Grand-Muveran. Etape avant Derborence par le Pacheu, ou Anzeindaz par le col des Chamois. Gratuité aux membres UPA 10 et à leur famille.
- Le Patrouilleur alpin. Bulletin reflétant la vie de l'UPA 10 et de ses membres.
- Le Ski-Club UPA 10. Pour les membres attirés par la pratique du ski de haute montagne, du biathlon, du ski de piste ou de fond.
- Le Groupement des Vétérans. Possibilité de se rencontrer entre membres de 60 ans et plus, pour effectuer des sorties, des courses à leur mesure ou pour "rester dans le coup".
- Un site Internet : [www.upa10.ch](http://www.upa10.ch)

Condition d'adhésion : avoir 18 ans révolus

Cotisation annuelle : CHF 45.-



Bulletin à découper et à retourner à : UPA 10, case postale 7648, 1002 Lausanne

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... NP, ville : .....

Tél. : ..... Mobile : ..... Mail : .....

Date de naissance : ..... demande son adhésion à l'UPA 10 et précise être

déjà membre de la société alpine suivante : .....

Lieu, date, signature : .....

Admis (e) en séance de comité centrale le : .....



## LISTE DES ADRESSES DU COMITE CENTRAL DE L'UPA 10

Fonction	Nom-prénom	adresse	1) tél. privé 2) tél. prof 3) fax 4) portable
<b>Présidente</b>	<b>GAY Jocelyne</b> E-mail : jocelyne.gay@bluewin.ch	Ch. du Soleil 4 1110 MORGES	021 801 77 75
<b>Secrétaire</b>	<b>WERLY Alain</b> E-mail : awerly@chavannes.ch	Ch. Bourg-Dessus 12 1085 VULLIENS	021 903 17 72 021 633 33 69 021 633 33 68 079 666 18 10
<b>Caissier</b>	<b>MONOD Anne-Catherine</b> E-mail : ac.monod-claudet@bluewin.ch	Ch. Bellevue 8 1073 Savigny	021 781 12 30
<b>Rédacteur</b>	<b>CHARLET Eric</b> E-mail : charlet@numeo.fr	1, rue du Pré du Bré FR 39250 Cerniébaud	00 33 384 51 18 14 079 660 35 55
<b>Trophées du Muveran</b> (vice-président UPA 10)	<b>FAME Sylvain</b> E-mail : sylvain@famearchitecture.ch	Ch. de la Rilette 6 1195 DULLY	021 825 53 76 021 825 53 79 079 678 64 52
<b>Cabane</b>	<b>PASCHE Guy-John</b> E-mail : gj.pasche@aigle.ch	Chalet la Tsatère 1863 LE SEPEY	024 491 14 01 024 557 68 92 024 557 68 93 079 453 45 58
<b>Ski-club</b>	<b>GONET Gilbert</b> E-mail : gilbert.gonet@vd.ch	Ch. de la Déserte 10 1023 CRISSIER	021 635 33 25 021 316 77 35 021 635 33 25 078 765 24 49
<b>Vétérans</b>	<b>JAUNIN Pierre-André</b> E-mail : jauninpa@yahoo.fr	Route d'Oron 52 1673 PROMASENS	021 909 58 03  021 909 59 00 079 217 55 17
<b>USPA (déléguée)</b>	<b>GAY Jocelyne</b> E-mail : jocelyne.gay@bluewin.ch	Ch. du Soleil 4 1110 MORGES	021 801 77 75

**Adresse postale de l'UPA 10 : Case postale 7648, 1002 Lausanne**

**Site internet : [www.upa10.ch](http://www.upa10.ch)**

**PP**  
**1002 Lausanne**

Faire suivre  
et annoncer la nouvelle adresse à :  
UPA 10, case postale 7648  
1002 Lausanne

Publicité Dactyle services